

Synthèse du diagnostic de gestion des déchets issus de la démolition

de bâtiments de plus de 1000 m² ou

Ministère chargé
de la construction

de bâtiments professionnels ayant accueillis des substances dangereuses
au sens de l'art. R4411-6 du code du travail

		Localisation des matériaux dans les bâtiments	Quantité		Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
			Unités (ml, m ² , u)	Tonnes	
Matériaux ou déchets inertes (DI)	Mélanges bitumineux (sans goudron)			633,325	Réemploi en valorisation matière
	Terres (hors terre végétale) non polluées				
	Béton et pierre			3147,18	Réemploi en valorisation matière
	Tuiles et briques ⁽¹⁾			16,8	Réemploi en valorisation matière
	Céramique (carrelage, faïence et sanitaires)			130,115	Réemploi en valorisation matière
	Verre sans menuiserie			1,87	
	Mélanges de DI listés ci- dessus sans DND (à détailler éventuellement en fin du présent tableau)			22,4	Réemploi en valorisation matière
	Autres déchets inertes (à détailler obligatoirement en fin du présent tableau) ⁽⁵⁾				
Matériaux ou déchets non dangereux (DND)	Plâtre	Plaques et carreaux		47,084	
		Enduit + support inerte			
		Complexes plâtre + isolant		0,903	
	Bois	Non traités			
		Faiblement adjuvantés		7,44	
	Fenêtres et autres ouvertures vitrées			2,035	
	Métaux (à détailler éventuellement en fin du présent tableau)			137,196	
	Plastiques (à détailler éventuellement selon type de plastiques ; ex : PVC) ⁽²⁾			1,008	
	Isolants	Laines minérales		0,105	
		Plastiques alvéolaires (PSE, XPS, PU) ⁽²⁾			
Autres			1,448		

	Complexe d'étanchéité sans goudron (<i>à détailler éventuellement en fin du présent tableau</i>)			33,04	
Matériaux ou déchets non dangereux (DND)	Revêtements de sols			1,47	
	DEEE ⁽²⁾ non dangereux (<i>à détailler obligatoirement en fin du présent tableau</i>)				
	Mélanges de DND listés ci-dessus			11,053	
	Végétaux				
	Terre végétale				
	Autres DND (<i>à détailler obligatoirement en fin du présent tableau</i>) (5)				
Matériaux ou déchets dangereux (DD)	Amiante	Amiante lié à des matériaux inertes		2,578	
		Autres types d'amiante lié ⁽³⁾		0,00015	
		Amiante friable		1,34	
	Mélanges bitumineux contenant du goudron				
	Complexe d'étanchéité contenant du goudron				
	Peintures contenant des substances dangereuses ⁽⁴⁾			NQ	
	Bois traités contenant des substances dangereuses				
	Equipements de chauffage, de climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux			8,83	
	Sources lumineuses (<i>tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED</i>)			1,3405	
	Autres DEEE ⁽²⁾ contenant des substances dangereuses (<i>à détailler obligatoirement en fin du présent tableau</i>) (5)			2,105	
	Terres contenant des substances dangereuses				
	Autres DD (<i>à détailler obligatoirement en fin du présent tableau</i>) ⁽⁵⁾			0,3	

Détail des déchets comportant la mention "à détailler obligatoirement" ou "à détailler éventuellement" dans les listes ci-dessus

Type de matériaux ou déchets (6)	Appellation du matériau ou déchets (5)	Localisation des matériaux dans le bâtiment	Unités (ml,m ² , u)	Tonnes	Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
DI	Détail mélange de DI sans DND				
DI	Plafond planelle terre cuite (fraction inerte)			22,4	Séparation et tri des composants
DND	Détail métaux				
DND	BA (fraction fer)			20	Séparation et tri des composants
DND	Bac acier			30,225	Tri
DND	Cabine monte charge			0,5	Tri
DND	Charpente métal			57	Tri
DND	Chemin de câbles			3	Tri
DND	Cloison plaque de plâtre (fraction métal)			0,18	Séparation et tri des composants
DND	Conduit fonte			4,9	Tri
DND	Plot inox			0,145	Tri
DND	Escalier métal			1	Tri
DND	Escalier métal			0,4	Tri
DND	Evier inox			0,005	Tri
DND	Faux-plafond en dalles (fraction métal)			0,724	Séparation et tri des composants
DND	Faux-plafond métal			0,875	Tri
DND	Faux-plafond plaque de plâtre (fraction métal)			0,33	Séparation et tri des composants
DND	Gaine ventilation galva			0,09	Tri
DND	Gaine ventilation galva			1,725	Tri
DND	Garde corps acier			0,6	Tri
DND	Garde corps alu			1	Tri
DND	Grille caillebotis acier			1,245	Tri
DND	IPN 20			2,76	Tri
DND	Main courante			0,045	Tri
DND	Plafond planelle terre cuite (fraction métal)			2,4	Séparation et tri des composants
DND	Plomb métal			0,024	Tri
DND	Portail acier			0,52	Tri
DND	Porte métal acier			2,145	Tri
DND	Radiateur acier			0,448	Tri
DND	Réverbère acier			0,15	Tri
DND	Rideau métal			0,9	Tri
DND	Tampon + cadre fonte			2,55	Tri
DND	Tube acier			1,24	Tri
DND	Tube cuivre			0,07	Tri
DND	Détail plastiques				
DND	Conduit PVC			0,9	Tri
DND	Rideau PVC			0,108	Tri
DND	Détail complexes d'étanchéité sans goudron				
DND	Membrane d'étanchéité + LDR			33,04	Tri
DD	Détail autres DEEE contenant des substances dangereuses				
DD	Aérotherme			0,18	Tri
DD	Ballon ECS			0,06	Tri
DD	Chaudière au sol			0,25	Dégazage-neutralisation
DD	Chaudière murale			0,06	Dégazage-neutralisation
DD	Convecteur			0,025	Tri
DD	Cuve aérienne carburant			1,1	Dégazage-neutralisation
DD	Machinerie de monte charge			0,43	Tri
DD	Détail autres DD				
DD	Extincteur			0,3	Tri

- (1) Préciser la présence de plâtre éventuelle
- (2) **PSE** (polystyrène expansé), **XPS** (polystyrène extrudé), **PU** (polyuréthane), **PVC** (polychlorure de vinyl), **DEEE** (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- (3) Dalles vinyl-amiante
- (4) Y compris matériaux contaminés par des peintures au plomb
- (5) Exemple : déchets résiduels non-constitutifs du bâtiment, ou déchets issus de l'usage ou/et de l'occupation, ou mélanges de déchets X et Y mentionnés dans les listes ci-dessus, etc.
- (6) Inertes, non dangereux ou dangereux